DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal :

49

N°236

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents:

33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 décembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents: RUER Marc, MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Représentés par :

Madame Leila TLILI Monsieur Mohamed Fathi TLILI Madame Danielle MARINO Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Fethi CHOUDER Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE Monsieur Lionel DONNET

Monsieur Kilani KAMALA Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Guillaume SANON Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Jean-Yves VANNIER Madame Evelyne YONNET
Monsieur Rachid ZAIRI Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Arab ALI CHERIF Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Magalie CHERET

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Intégration et Citoyenneté des Etrangers

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association "Bouzeguène Europe" pour son aide à l'organisation du premier "Salon de Bouzeguène et des communes de la Wilaya de Tizi-Ouzou à Aubervilliers"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, l'article L1115-1;

Vu la convention de coopération entre les Communes d'Aubervilliers et de Bouzeguène, signée le 4 octobre 2018 ;

Vu le budget primitif de 2018;

Considérant la volonté exprimée dans la convention de coopération d'organiser annuellement un salon de présentation de la Commune partenaire et de sa région, rassemblant associations, entreprises et institutions et la décision de tenir le Premier salon à Aubervilliers, en mai 2019, intitulé « Salon de Bouzeguène et des Communes de la Wilaya de Tizi-Ouzou », co-organisé par les deux Communes et par l'association « Bouzeguène Europe » ;

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE:

DECIDE d'attribuer une subvention à hauteur de 1000 euros à l'association *Bouzeguène Europe* pour compenser ses dépenses dans le cadre de l'organisation du premier « Salon de Bouzeguène et des Communes de la Wilaya de Tizi-Ouzou » en mai 2019 à Aubervilliers.

La dépense est inscrite au budget communal à l'imputation 002/6574/048.

Reçu en préfecture le : 21/12/18

Publié le : 21/12/18

Certifie exécutoire: 21/12/18

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère, ROZENBERG